

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

MOIS DU DÉPARTEMENT : 10 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

ANTINOMIE SOCIALE

Depuis quelques années, nous donnons au monde un spectacle qui est bien fait pour remplir de tristesse et d'amertume toutes les âmes véritablement françaises, tous les citoyens, dignes de ce nom, qui placent l'intérêt général au-dessus des ambitions personnelles, des mesquines querelles de coteries et qui prennent la peine de songer à l'avenir de la nation.

En voyant ce qui se passe, on est tenté de s'écrier comme Hamlet : « Il y a quelque chose de pourri dans le grand pays de France. »

Cette pourriture, depuis quelque temps, s'étale de plus en plus au grand jour, se diluant, s'épandant, dans toutes les classes de la société, achevant de corrompre ce qui en restait encore de sain et de propre.

On était habitué à considérer l'armée et la magistrature comme des sanctuaires de l'honneur et de la justice, comme les défenseurs incorruptibles du droit et du grand principe d'autorité sans lequel aucun gouvernement n'est possible.

Et voilà que la confiance que l'on avait en ces deux forces sociales se trouve fortement ébranlée par des faits qu'il serait oiseux de rappeler ici et qui, en jetant un trouble profond dans les esprits vraiment français, y ont, en même temps creusé un abîme d'amertume.

Ce n'est peut-être pas encore du dégoût ; mais il n'est pas douteux que, pour peu que cela continue, le dégoût finira par monter aux lèvres de cette partie du public qui a conservé au fond de son cœur la saine notion du droit et de la justice et qui place, avant tout et au-dessus de tout, l'amour désintéressé de la patrie et le souci de sa grandeur.

Ceux-là, heureusement, pour notre pays, sont les plus nombreux, — s'il en était autrement il faudrait désespérer de son avenir. — Ceux-là, disons-le hautement, se renferment principalement dans les rangs de la classe ouvrière où les déplorables résultats d'une éducation faussée par l'hypocrisie clérical et la stupide adoration du veau d'or, n'ont pas encore étioilé les âmes et taré les consciences.

Il est hors de doute que la crise redoutable que traverse la France est la conséquence logique de la faiblesse que ses gouvernants ont toujours montrée à l'égard du cléricalisme. Comprenant qu'il n'avait rien à redouter de nos gouvernants, le cléricalisme a rallié sous sa bannière tous les adversaires de la démocratie ; et maintenant il les pousse à la lutte ; il lève le masque.

Voilà comment il est donné au pays de voir des généraux politiques ergoteurs et des magistrats sortis des jésuitières et formés par elles, conspirer contre les institutions que le pays s'est librement données.

Ces gens-là prennent leur mot d'ordre auprès du père Dulac ou autres, c'est-à-dire auprès des pires ennemis de la République. On le sait en haut lieu et l'on n'agit point, on ne s'agit point ; au contraire, toutes les faveurs sont pour ces fervents disciples et amis des jésuites.

Et il en est ainsi depuis plus de trente ans.

Est-il étonnant, après cela, que le cléricalisme ait fait tant de progrès et qu'il soit si puissant ?

On le rencontre partout ; son influence se fait sentir non seulement dans l'armée et dans la magistrature, mais encore dans toutes les autres branches de notre administration. On ne sait rien lui refuser.

Que le clergé soit le maître dans ses églises, c'est bien. Mais quand il veut être le maître de notre armée, de notre magistrature, de notre administration, le gouvernement a le devoir de lui dire : halte-là, et de prendre des mesures efficaces pour s'opposer à ses envahissements.

Le cléricalisme, on ne saurait en douter aujourd'hui, c'est la plaie de la France ; c'est sa mort.

Pourquoi ? dira-t-on. Parce que entre le cléricalisme représentant le passé avec tous ses abus et ses dénis de justice et la démocratie représentant l'avenir, c'est-à-dire les idées de liberté, de progrès, de justice sociale, il y a contradiction, antinomie.

Le cléricalisme va dans un sens rétrograde, tandis que nos institutions politiques et civiles vont dans un sens opposé. Suppliee de Brunehaut liée à deux chevaux qui tirant dans un sens opposé doivent inévitablement finir par la démembrer.

Voilà le péril. Et malheureusement, nos politiciens ne veulent pas le voir.

C. R.

L'affaire Dreyfus

Une lettre de M. Chautemps

Dans une lettre adressée d'Eure-et-Loir à M. Quesnay de Beaurepaire, qui se proposait de l'appeler en témoignage, M. Chautemps, ancien ministre des colonies, dit :

« Si j'avais quelque chose d'utile à dire, j'aurais depuis longtemps considéré comme étant de mon devoir de parler et je n'aurais pas attendu d'être cité. »

« Je suis de ceux qui attendent respectueusement le verdict du conseil de guerre de Rennes, décidés à s'incliner devant le jugement qui sera rendu, quel qu'il soit. »

Encore une fausse nouvelle

Divers journaux ont publié le récit d'un voyage qu'aurait fait, il y a quelques temps à Berlin, une dame de l'aristocratie française, Mme la comtesse Greffulhe, dans le but d'apaiser l'empereur d'Allemagne, M. de Bulow et M. de Schwarzkoppen à produire des documents et des affirmations favorables au capitaine Dreyfus.

A un rédacteur du Temps qui a été chez Mme la comtesse Greffulhe s'informer de ce qu'il y avait d'exact dans l'histoire en question, on a répondu que ce récit est de pure imagination ; il témoigne d'une brillante fantaisie, mais il ne contient pas un mot de vrai.

Les témoins de la Défense

Voici la liste des témoins cités à la requête du capitaine Dreyfus :

Le capitaine Lebrun-Renaud.
M. Scheurer-Kestner, sénateur.
M. Trarieux, sénateur.
M. Bourgeois, professeur.
M. Painlevé, maître de conférences à l'Ecole polytechnique.
M. Jacques Hadamard, maître de conférences à l'Ecole normale.
M. Bernard, ingénieur.

M. Charles Mayet, publiciste.
M. Defons-Lamotte, ingénieur.
M. Bruyère, officier de réserve.
M. Serge-Basset (Paul Ribon), publiciste.
M. Charles Deffes, publiciste.
M. Toms, commissaire spécial de police.
Général Sébert, membre de l'Institut.
Commandant Hartmann.
Commandant Ducros.
Capitaine Carvallo.
Capitaine Freystæter.
Commandant Forzinetti.

Les témoins de M. de Beaurepaire

Le Temps croit savoir que M^e Demange et M^e Labori vont demander au colonel Jonaust, président du conseil de guerre de Rennes, « pour mettre en évidence la vérité », d'entendre, par voies de commissions rogatoires, tous les témoins de M. Quesnay de Beaurepaire.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis mardi à l'Élysée sous la présidence de M. Loubet.

M. Delcassé quittera Paris demain pour Saint-Petersbourg, où il va rendre au comte Mourawieff la visite que le ministre des affaires étrangères de Russie lui a fait l'an dernier.

Sur la proposition du ministre des colonies, le président de la République a signé un décret relatif à la réorganisation du comité technique militaire des colonies et pays de protectorat, autres que l'Algérie et la Tunisie.

Ce comité sera composé, sous la présidence du ministre, de six officiers généraux appartenant aux armées de terre et de mer.

Le ministre du commerce a fait signer un décret examiné par le Conseil d'État, relatif à la réorganisation de l'administration centrale de son ministère. Il est créé une direction du travail et une division de l'assurance et de la prévoyance sociale.

Au sujet de la publication sensationnelle par l'Echo de Paris d'une interview de M. Mazeau, premier président de la Cour de cassation, se prononçant nettement contre l'interprétation donnée par le gouvernement à l'arrêt de la Cour de cassation, et soutenant, contrairement aux instructions de ce dernier transmises au Conseil de guerre, que l'arrêt de la Cour n'était nullement limitatif, le compte rendu du conseil dit textuellement :

« Le garde des sceaux a fait connaître au conseil la réponse faite par M. le premier président Mazeau, absent de Paris depuis plusieurs jours, à une demande d'explications au sujet d'une interview parue dans l'Echo de Paris. Il résulte de cette réponse que la conversation rapportée, qui n'était pas destinée à la publicité, a été reproduite d'une façon inexacte lui donnant une portée qu'elle n'avait pas. »

A la suite du compte rendu qui a été fait par le ministre de l'agriculture au sujet du développement de la fièvre aphteuse, le ministre de la guerre a proposé au conseil de limiter l'importance des manœuvres dans les localités où la présence du fleau les rendait particulièrement dangereuses. Il s'agit des départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de la Seine-Inférieure, de la Manche, de l'Aisne, de la Loire, du Rhône, de l'Ain, de Saône-et-Loire, de la Nièvre, du Jura, du Doubs, de la Haute-Marne.

Les ministres se réuniront vendredi en

conseil de cabinet et mardi 8 août en conseil des ministres, sous la présidence de M. Loubet, soit à Rambouillet, où le président de la République, accompagné de Mme Loubet et de ses enfants, va se rendre, soit à Paris, si les ministres étaient empêchés de s'absenter de Paris.

M. Loubet à Rambouillet

Le président de la République est arrivé mardi soir à Rambouillet. Il a été reçu par les autorités et le maire lui a souhaité la bienvenue. Mme Loubet, accompagnée de son fils, était arrivée à 5 h. 24.

France et Russie

L'empereur de Russie vient de conférer à M. Léon Bourgeois, premier délégué de France à la Conférence de la Haye, le cordon de Saint-Alexandre-Nevisky, Le baron d'Estournelles, second délégué français, a été nommé grand-croix de l'ordre de Saint-Stanislas.

Mort de M. Tirman

M. Tirman, sénateur des Ardennes, ancien gouverneur de l'Algérie, président du conseil d'administration de la Compagnie P. L. M., grand-croix de la Légion d'honneur, est mort hier matin, à onze heures, en sa propriété de La Ferté-près-Joigny (Yonne), des suites d'un refroidissement, à l'âge de soixante-deux ans.

M. Tirman avait été, en 1876, préfet du Puy-de-Dôme, et plus tard, après les élections du 14 octobre 1897, fut appelé à la préfecture des Bouches-du-Rhône, qu'il ne quitta que pour le Conseil d'État. En 1881, il remplaça M. Albert Grévy à la tête du gouvernement général de l'Algérie. Il démissionna en 1891 et fut élu sénateur des Ardennes en 1892. Il était inscrit à la gauche républicaine du Sénat.

Le cas de M. Weill

Le conseil académique a statué hier matin, sur le cas de M. le professeur Wiell, du lycée Voltaire.

M. Weil est puni d'une suspension de trois mois (vacances comprises) et de la suppression d'un tiers de son traitement durant la même époque.

Les Médailles des Epidémies

L'Officiel publie le décret suivant :

« La médaille d'honneur des épidémies correspond aux quatre degrés ci-après : bronze, argent, vermeil et or. »

« Les titulaires sont autorisés à porter la médaille suspendue à un ruban tricolore. Ce ruban est simple pour la médaille de bronze et d'argent ; il porte, pour la médaille de vermeil et d'or, une rosette également tricolore, dont le diamètre est fixé à un centimètre. »

« Nul ne peut obtenir la médaille de vermeil ou d'or s'il n'est déjà titulaire d'une médaille de bronze ou d'argent, ou s'il n'appartient à l'ordre de la Légion d'honneur. »

Manifestation Francophile

La Gazette de Franfort signale un incident qui s'est produit, ces jours derniers, dans la ville d'eaux de Kissuegén. La nouvelle que l'avis français l'Ibis avait visité le port de Gueestmunde provoqua parmi les baigneurs de cette ville de nombreux commentaires.

Le soir, l'orchestre qui jouait sur la promenade des Bains, fit figurer sur son programme l'ouverture de l'opéra de Robespierre, de Litolff, dans laquelle est intercalée la Marseillaise. L'exécution de ce morceau du programme donna matière à une manifestation.

A peine l'orchestre avait-il attaqué les premières mesures de la *Marseillaise*, que tous les assistants se levèrent, se découvrirent et re-tèrent ainsi jusqu'à la fin.

Le correspondant de la *Gazette de France* dit que jamais depuis 1870 une pareille manifestation ne s'était produite.

Caisse de Retraites pour Employés

La veuve du commandant Hériot, frère de l'un des fondateurs des grands magasins du Louvre, qui vient de mourir à la Boissière, a fait don à la Société des grands magasins du Louvre de la somme d'un million destinée à la création d'une Caisse de retraites, exclusivement réservée aux dames que l'âge ou les infirmités mettent dans l'impossibilité de travailler et qui sont employées titulaires, à condition que leurs appointements n'aient pas dépassé le chiffre de 5,000 fr. par an.

A la frontière Marocaine

Le correspondant de l'*Echo d'Oran* à la frontière marocaine, rapporte qu'un important combat a eu lieu le 25 juillet à la frontière marocaine. Cinq ou six mille hommes, réunis par le fameux guerrier, le caïd Bou-Lenouar Ould-Lhabid, dans la plaine des Triffas à Andjraoua, et comprenant cinq cents cavaliers Mehaya, attaquèrent les tribus des Beni-Hallil, renforcées par les Beni-Maugache, qui avaient pris une position défensive sur les mamelons situés à quelques kilomètres. Le combat dura de huit heures du matin à trois heures de l'après-midi.

Succombant sous le nombre, les Beni-Hallil durent abandonner le champ de bataille, laissant une quantité de morts sur le terrain. Leurs villages furent réduits en cendres et, d'Aljeroud, on pouvait apercevoir la crête de leurs montagnes en flammes.

Le caïd Bou-Lenouar se disposerait maintenant à attaquer quelques autres tribus campées à Laion-Sidi-Melouk.

CHRONIQUE LOCALE

Concours d'admission à l'Ecole Normale d'instituteurs

20 candidats s'étaient fait inscrire. 3 ont été éliminés à la suite de l'examen médical.

11 ont été déclarés admissibles. 6 sont définitivement reçus; savoir, par ordre de mérite :

Theil Jules, de Calvignac, élève à l'école primaire supérieure de Luzach.

Delfour Camille, de Cornac, élève à l'école primaire supérieure de St-Céré.

David François, de Beauregard, élève à l'école primaire supérieure de Luzach.

Bosc Louis, de Larnagol, élève à l'école primaire supérieure de Luzach.

Laville Jean, de Puybrun, élève à l'école primaire supérieure de St-Céré.

Duffour Camille de Larnagol, élève à l'école primaire élémentaire de Cajarc.

Liste supplémentaire

Rigal Etienne, de Luzach, élève à l'école primaire supérieure de Luzach.

Pons Gabriel, de Marcihac, élève à l'école primaire supérieure de Martel.

Mjescazes Alfred, de Prudhomat, élève à l'école primaire supérieure de Martel.

Les « Mougeottes »

Le président de la République vient de signer le décret concernant la création des boîtes aux lettres particulières que le public, pour perpétuer le souvenir du nom du sous-secrétaire d'Etat des postes, M. Mougeot, qui en a pris l'initiative, a baptisées comme on sait du nom de « mougeottes ».

Aux termes de ce décret, dont les dispositions seront exécutoires à partir du 1^{er} septembre, les boîtes aux lettres particulières concédées, seront établies et entretenues aux frais des concessionnaires. L'administration des postes et des télégraphes fera tenir à la disposition du public, par ses fournisseurs, des boîtes spécialement créées pour cet usage; mais aucun modèle de boîte n'est imposé. Dans tous les cas, la serrure et la clef, du modèle adopté pour les boîtes ordinaires, sont fournies par l'administration.

L'article 2 porte que le relevage des boîtes particulières est effectué dans les mêmes conditions que celui des boîtes aux lettres supplémentaires, situées dans la même localité ou le même quartier. La redevance annuelle à percevoir pour le relevage de ces boîtes est ainsi fixée :

1^o A 100 francs par boîte, à Paris et dans les villes de plus de 80,000 habitants;

2^o A 75 francs par boîte, dans les villes de 20,000 à 80,000 habitants;

3^o A 50 francs dans les villes sièges d'un bureau composé et dont la population est inférieure à 20,000 habitants;

4^o A 25 francs par boîte dans les autres communes.

Le taux de la redevance annuelle est majoré :

1^o De 10 francs lorsque la boîte est située à plus de 20 mètres de l'entrée principale de l'habitation;

2^o De 10 francs, par étage, lorsque la boîte est placée ailleurs qu'au rez-de-chaussée.

Le montant de l'indemnité est, dans tous les cas, payable d'avance, par moitié, au commencement de chaque semestre.

CAHORS

Union des propriétaires producteurs de plants

Cette après-midi a eu lieu dans une des salles du café Tivoli, la réunion définitive des membres de l'Union des propriétaires de plants américains. L'ordre du jour était le suivant :

1^o Nomination de la commission chargée de s'assurer de l'authenticité des plants;

2^o Paiement des cotisations;

3^o Livraison des prospectus aux membres de l'Association.

Conférence

Aujourd'hui à 3 heures de l'après midi, a eu lieu, dans une salle de la mairie, une importante conférence par M. Decker-David, député du Gers, président du groupe de la petite culture à la Chambre. La conférence était présidée par M. de Verninac, vice-président du Sénat.

Sujet : « Le crédit agricole, les warrants agricoles et l'assurance agricole. »

Un public nombreux a applaudi le conférencier.

A l'heure où nous paraissions, il ne nous est pas possible de donner le compte rendu de cette conférence.

Courses d'Aurillac

Aux dernières courses qui ont eu lieu à Aurillac, *Tivoli*, cheval appartenant à M. Biergeon, a remporté un prix de 300 fr. (au trot monté).

Il sera bientôt difficile à M. Biergeon de compter ses succès.

Avis aux viticulteurs

A la suite des perturbations atmosphériques qui se sont produites ces derniers jours, on nous signale une forte invasion de Black-Rot qui sévit actuellement dans les vignobles du département. Un sulfatage énergique nous paraît le seul moyen capable d'enrayer le mal. Il serait désastreux par suite de négliger ce des soins cupriques de laisser compromettre une récolte que le vigneron est prêt à cueillir. Nous conseillons en outre pour favoriser l'aspersion du fruit, l'aéragé des vignes, sans toutefois découvrir le raisin par crainte des ardeurs du soleil.

Le conservateur de la Société agricole.

Vol

Dans la nuit de lundi à mardi dernier, un vol avec effraction a été commis dans la maison de M^{me} veuve Pouzergues, faubourg Labarre.

Le ou les voleurs se sont emparés d'un lapin pesant sept livres et d'une certaine somme d'argent.

Une enquête a été immédiatement ouverte. Il est à souhaiter qu'elle amène l'arrestation des voleurs, qui pourraient peut-être aussi être les auteurs d'autres vols récents commis à Cahors.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 3 ET 6 AOUT

Les Echassiers landais,	Millot.
L'Ambassadrice (ouverture)	Auber.
La Mascotte (fantaisie)	Audran.
Mireille (grande fantaisie)	Gounod.
Valses alsaciennes,	Weckerlin.

De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/2 (*Allées Fénelon.*)

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 1^{er} au 3 août 1899

Naissances

Aguzou Marie-Antoinette-Elise-Paule, boulevard Gambetta, 28.

Mariage

Bousquet Joseph, cultivateur et Brugidou Marie-Josephine, sans profession.

Bounet Arthur-Denis, percepteur des Contributions Directes, et Périé Aurélie-Joséphine institutrice en congé.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Distribution de prix

La distribution des prix de l'école publique des filles de Montcuq, a eu lieu dimanche dernier. Les familles étaient venues nombreuses, à cette petite fête. M. le docteur Pendarie, dans une charmante allocution, a montré très nettement le caractère de l'instruction et de l'éducation qui sont données dans nos écoles laïques. Nous ne pouvons résister au désir de reproduire les principaux passages de son discours.

« De nombreuses voix plus autorisées que la mienne étaient naturellement indiquées au choix de l'administration pour présider à cette petite fête scolaire; mais je tiens à vous dire que personne plus que moi, n'eût été animé d'un plus grand amour pour votre école et ne saurait être plus partisan du caractère de l'instruction et de l'éducation qui vous y sont données.

« Je n'ai pas à énumérer ici, jeunes élèves, les attaques nombreuses qui ont été dirigées contre l'école primaire supérieure depuis sa fondation, mais je tiens à vous dire hautement, que la municipalité et l'autorité académique, l'entourent plus que jamais d'une sollicitude et d'un intérêt tout particuliers.

« C'est grâce à votre application et à l'énergie du personnel de votre école, que les difficultés créées par une situation exceptionnelle ont été surmontées.

« Les parents, amis du progrès, qui ont le souci de faire donner une solide instruction et une forte éducation à leurs enfants, n'hésiteront pas à les confier à l'enseignement primaire supérieur, dont le caractère spécial est d'être l'école primaire perfectionnée, et rendue franchement pratique et utilitaire. A votre tour, vous ne manquerez certainement pas de faire connaître avec quelle intelligence et quel dévouement, le personnel enseignant de l'école s'efforce de développer en vous le germe de tous les bons sentiments.

« Vos maîtresses ne cherchent pas à faire de vous des savantes, mais des personnes ayant l'esprit ouvert et le cœur bon. Elles veulent, en un mot, vous faire connaître la vérité, vous faire aimer et pratiquer le bien.

« Si l'enseignement religieux dogmatique ne se trouve pas dans le programme de vos études, Dieu n'en est point banni cependant, comme les adversaires de l'enseignement laïque ne cessent de le répéter. Nos écoles ne sont pas des écoles sans Dieu. Dans les leçons de morale, et que dis-je? dans la plupart des cours, ne cherche-t-on pas à vous faire comprendre et sentir qu'il existait un être infini dans sa grandeur, dans sa puissance, dans sa justice, dans sa bonté, auquel nous devons le respect et l'amour et que nous appelons Dieu.

« Allez chères élèves, jouissez d'un repos si bien mérité et soyez affectueuses pour vos parents, douces et complaisantes envers tout le monde, aidez vos mères dans les soins du ménage, suivez les bons conseils et les exemples qui vous ont été donnés ici. Revenez-nous nombreuses à la rentrée prochaine, vous recevrez dans nos écoles un enseignement méthodique et solide, une éducation libérale, vous y apprendrez à aimer la famille, la patrie, l'humanité et Dieu. »

COMICE AGRICOLE DE CONCOTS

Le concours du Comice agricole de Concots, a eu lieu dimanche. Il a été très réussi. Notre correspondant nous adresse, à ce sujet, les lignes qui suivent sur les discours prononcés au banquet :

DISCOURS DE M. PAUL AUSSET, PRÉSIDENT DU COMICE.

Messieurs,

Je suis heureux des marques d'estime et de confiance que m'ont données les membres du Comice agricole des Bas-Plateaux du Quercy, dans notre dernière réunion, en me choisissant pour présenter leurs travaux, et je les en remercie, d'autant plus sincèrement, qu'à ce titre de Président, me procure aujourd'hui l'honneur et le plaisir de souhaiter la bienvenue à notre représentant au Sénat, M. de Verninac et à M. Quercy, notre honorable

professeur d'agriculture, et de les remercier d'avoir répondu à notre invitation.

M. le Préfet, que j'avais aussi invité en votre nom, m'a prié de vous présenter ses excuses et de vous exprimer ses regrets de ne pouvoir se trouver au milieu de nous, retenu qu'il était par la solennité très prochaine de la distribution des prix aux élèves du lycée et du collège de jeunes filles.

MM. Talou et Rey qui avaient accepté aussi notre invitation se sont vus, au dernier moment, empêchés d'y répondre. M. Talou, par suite d'une grave indisposition, et M. Rey par la santé chancelante de sa femme, et m'ont chargé de vous présenter leurs excuses.

Pour vous, M. de Verninac, rien ne vous arrête et nous vous sommes profondément reconnaissants d'avoir interrompu votre villégiature, bravé la canicule pour venir vous rendre compte des progrès de ce Comice que nous devons à votre intelligente initiative, toujours sur la brèche lorsqu'il est question des intérêts agricoles, votre ardeur ne connaît plus de bornes lorsqu'il s'agit de l'amélioration de l'espèce ovine et votre compétence, en cette matière, nous est un sûr garant que vous saurez apprécier les efforts constants de nos élèves et que vous avez pu constater par les résultats obtenus, malgré la misère de l'année dernière, que vos conseils ont été écoutés.

Nous sommes un peu désolés, nous autres paysans, et comme St Thomas, nous voulons toucher du doigt; mais une fois partis, nous allons de l'avant, ce concours en est une preuve convaincante.

Aussi nous espérons que de loin comme de près, vous suivrez attentivement les progrès de votre œuvre et que vos conseils comme votre appui ne lui feront jamais défaut.

Vous aussi, M. Quercy, nous vous remercions d'avoir interrompu vos conférences pour venir vous rendre compte des fruits qu'ont porté vos conseils. Nous savons que vous vous faites un plaisir d'assister à toutes les réunions où il est question d'intérêts agricoles, avec quelle ardeur soutenue vous répandez la bonne parole et avec quelle prodigalité vous multipliez vos leçons et vos conseils.

Merci à vous tous, Messieurs, d'avoir répondu avec tant d'empressement à notre appel.

Nos statuts nous défendent bien de nous occuper de politique; mais quel banquet se termina jamais sans discours politique. Aussi, tandis qu'une voix plus autorisée traitera cette question, laissez-moi, M. de Verninac, vous adresser un vœu que doit faire tout sincère républicain et que vous voudrez bien communiquer à vos collègues.

Nous voudrions, Messieurs nos représentants, vous voir quitter plus souvent les hauteurs parfois peu sereines de la politique idéale pour faire de la politique terre à terre, de cette politique des petits intérêts et des petits paysans, de ces petits qui ont fait la République et qui sont prêts à tous les sacrifices pour la maintenir et la défendre si jamais elle était menacée.

Je bois à la République des Paysans.

DISCOURS DE M. DE VERNINAC

M. de Verninac après avoir remercié les membres du Comice, de l'invitation qu'ils ont bien voulu lui faire, aborde la question politique, il déclare que pour faire de la bonne politique il faut en parler peu, qu'il faut s'occuper de la politique pratique et non de la politique idéale. On se demande avec raison dit-il ce que la Chambre a fait (1)..... ?

Après quelques mots sur l'impôt sur le revenu, M. de Verninac parle du concours. Il trouve qu'il y a amélioration mais il croit qu'il y a encore beaucoup à faire; il serait, dit-il, utile de changer le lieu du concours dans la vallée du Lot, afin que les Gramatois viennent y concourir, car dans cet endroit la race s'étant modifiée avec avantage serait un exemple.

On devrait acheter des agneaux du côté de Gramat car il est nécessaire d'avoir de bons producteurs. Le discours de M. de Verninac a été souvent entrecoupé de vifs applaudissements.

M. Quercy, remercie ensuite les membres du comice, il se range à l'avis de M. de Verninac pour le déplacement du concours, et trouve qu'il y aurait un grand avantage au choix d'une autre commune.

Puis il lève son verre au progrès de l'agriculture.

Voici les résultats du concours :

1^{re} CATÉGORIE. — AGNEAUX

1^{er} SOUS-CATÉGORIE. — Agneaux mâles.

- 1^{er} Prix 30 fr. Fourès Eugène, à Laloge.
- 2^e — 25 Singlande Célestin, à Limogne.
- 3^e — 20 Lagarrigue, à Cami.
- 4^e — 15 Guiral, à Glandies.
- 5^e — 12 Bonnac Philippe, à Fonderbies.
- 6^e — 10 Bouyssou, à Trégoux.
- 7^e — 8 Delpon Julien, à Bouziès.
- 1^{er} Prix supp. 6 fr. Aymard Pierre à Cami.
- 2^e — 5 Legouvet Célestin, à Vergné.
- 3^e — 4 Courdresses Pierre, à Lalbenque.

2^e SOUS-CATÉGORIE. — Agnelles.

- 1^{er} Prix 25 fr. Fourès, précité.
- 2^e — 20 Lagarrigue, —
- 3^e — 15 Frayssé Jean à Escamps.
- 4^e — 12 Cagnac J.-P., —

(1) Nous supprimons ici plusieurs lignes du compte rendu de notre correspondant. Ne partageant nullement les idées de M. de Verninac sur l'Affaire, n'approuvant pas son hostilité à l'égard du ministère, nous serions conduits à une critique qui serait déplacée dans un pareil compte rendu.

5^e Prix 10 fr. Bach Emile, à Varaire.
6^e — 8 Antissac aux Lévratières.
7^e — 6 Courdresses, précité.

2^e CATEGORIE. — ANTENAIS

1^{er} SOUS-CATEGORIE — Mâles.
1^{er} Prix 45 fr. Fourès, précité.
2^e — 40 Lagarrigue, —
3^e — 35 Singlande, —
4^e — 30 Larfarguettes, à Crégols.
5^e — 25 Aymard, précité.
6^e — 20 Ourcival, —

2^o SOUS-CATEGORIE. — Femelles.

1^{er} Prix 30 fr. Fourès, précité.
2^e — 25 Lagarrigue, —
3^e — 20 Aymard, —
4^e — 15 Fraysse, —
5^e — 12 Bach Emile, —
6^e réservée faute d'exposants.

3^e CATEGORIE. — ANIMAUN DE 2 A 4 ANS.

1^{er} SOUS-CATEGORIE. — Béliers

1^{er} Prix 30 fr. Guiral, à Glandies.
2^e — 25 Lagarrigue, précité.
3^e — 20 Bach Firmin, à Trégoux.
4^e — 15 Courdresses, précité.
5^e — 12 Aymard, —
6^e — 10 réservée faute d'exposants.

2^o SOUS-CATEGORIE. — Brebis.

1^{er} Prix 20 fr. Oursival Basile.
2^e — 15 Fourès, précité.
3^e — 10 Bonnac, —
4^e — 8 Fraysse, —
5^e — 6 Lagarrigue, —
6^e — 5 Bach Firmin, —
Prix supp. 4 fr. Courdresses.

4^e CATEGORIE. — BREBIS MÈRES EN AGE LOTS DE 20 TÊTES.

1^{er} Prix : Médaille d'argent réservée.
2^e — de bronze à Fraysse, Jean, précité.

PRIX D'HONNEUR :

Le jury décide de donner la médaille d'argent à M. Fourès, Eugène, pour l'ensemble de son exposition.

PRAYSSAC. — Le 28 juillet dernier vers 1 heure du matin, un incendie a éclaté dans la commune de Prayssac et a détruit une maison inhabitée, servant de grange, appartenant à la nommée Pagés Isabelle, veuve Lacombe.
Les pertes évaluées à 3,000 fr. sont en partie couvertes par une assurance.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Enregistrement. — Nous avons déjà annoncé que par décision de M. le directeur général de l'enregistrement, des domaines et du timbre, les deux bureaux de notre ville n'en formeraient plus qu'un. Cette décision aura son effet à partir du 7 août courant. Les titulaires de ces deux bureaux sont nommés : M. Julien (actes judiciaires), à la Réole (Gironde), et M. Magne (actes notariés), à Mauriac (Cantal).

Arrondissement de Gourdon

LABASTIDE-MURAT. — Fête locale. — Voici le programme des fêtes des 5, 6 et 7 août :

Samedi 5 août, à 8 heures du soir, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie ; à 9 heures, retraite aux flambeaux.

Le dimanche 6 août, à 5 heures du matin, ouverture de la fête par des salves d'artillerie ; à 8 heures, tour de la ville en musique ; à 10 heures, distribution de gâteaux ; à 2 heures 1/2 grandes courses internationales de bicyclettes. Velousel obligatoire pour tous les coureurs.

Première course départementale, 4,000 mètres. 1^{er} prix, 15 fr. ; 2^e prix, 8 fr. ; 3^e prix, 4 fr., offerts par les habitants.

Deuxième course arrondissementale, distance 4,000 mètres : 1^{er} prix, revolver ; 2^e prix, lampe-colonne ; 3^e prix, réveil-matin ; 4^e prix, photographies ; 5^e prix, rasoir ; 6^e prix, bouteille liqueur.

Troisième course, grande internationale, engagement, 1 fr., distance 4,000 mètres : 1^{er} prix, 70 fr. ; 2^e prix, 35 fr. ; 3^e prix, 15 fr.

Quatrième course, honneur, obligatoire aux lauréats : Prix unique, 10 fr.

Ces courses sont autorisées par l'U. V. F. À 5 h. 1/2, distribution des récompenses ; à 6 heures, bal sur la place des Platanes ; à 8 heures 1/2, brillant feu d'artifice, à 9 heures 1/2, grand bal champêtre.

Lundi 7 août, à 8 heures, tour de ville en musique ; à 2 heures du soir, course aux cruches, jeu de la poêle ; à 4 heures, course aux anneaux, place de l'Estombe, prix en argent ; à 5 heures, bal de jour ; à 8 heures et demie, grand bal de nuit dans la salle de la mairie.

Variétés

Rôle de la Presse

(Arthur Maillot, France de demain)

L'auteur montre la toute puissance des journaux sur les cerveaux français. Il compare cette puissance à celle du magnétiseur : « Le lecteur partage toutes les passions de son journal. Et de là viennent tous les mouvements qui agitent la France. Les journaux se mettent-ils d'accord pour acclamer le tzar, tous les Français sont pris d'un enthousiasme frénétique pour le tzar. Au contraire, se font-ils la guerre sur le cas de Dreyfus, tous les Français se font la guerre. Le ton de nos enthousiasmes et de nos colères est uniquement réglé par celui de la Presse. Chaque journal agit sur sa clientèle comme un électricien sur ses appareils. »

Et plus loin : « Que tout un peuple soit, à ce point, privé de libre arbitre, c'est un phénomène étrange, mais qui pourrait s'expliquer par la confiance ou le respect dans le pouvoir subi. Or, si vous questionnez n'importe quel français, il vous parle des journaux dans les termes les plus méprisants. Le moins qu'il fasse, c'est de les traiter de menteurs et de vendus. D'où vient pareille contradiction ? Uniquement de notre déplorable système d'éducation qui fait de nous les esclaves do-

gnes avec elle le prix de mon emplette de ce matin. L'hôte du Peuple Souverain intervint en ce moment. — Les citoyens voyageurs prennent-ils du café ? Il y eut un va-et-vient général. On se leva de table. Des groupes se formèrent. Les officieux — les garçons — versaient. La tête de l'étrangère avait disparu. Pendant que le café, fumant dans les faïences à ramages, accaparait gourmets et gourmands, M. de Valeroy fit trois ou quatre tours dans la salle à manger en fredonnant la dernière ariette de Garat. Puis il finit par se rapprocher d'une fenêtre, s'accouda nonchalamment sur la balustrade et se pencha au dehors. La marchande de paniers s'était retournée du côté de la rue et paraissait attendre les chalants. Elle se tenait immobile, adossée contre la muraille, et son oreille était à peu près à la hauteur des lèvres du marquis. Celui-ci, sans cesser de chanter à demi-voix, et plaçant sur l'air : *O ma tendre Zélie* des paroles non prévues par l'auteur de cette romance à la mode, demanda dans ce bas-allemand corrompu, mêlé d'italien et de slave inintelligible seulement aux juifs bohémiens des provinces danubiennes : — Quoi Johanna mia ? Est-ce qu'il y a du nouveau ? La marchande ne bougea pas. Son visage resta impassible. Mais elle se mit à son tour à moluler un espèce de refrain dans le même

dialecte ; — Il y a un danger, — un danger terrible, un danger mortel. — Où cela ? — Regarde devant toi. Le danger dépasse la foule. Le gentilhomme enfla la rue d'un coup d'œil rapide. A vingt pas environ, — dans la direction de la mairie. — au-dessus de la houle des coiffures bourgeoises et rustiques, on apercevait deux tricornes. — Des gendarmes ? fit Valleroy. Bon ! je n'ai rien à craindre. Je reste. La bohémienne poursuivit sa chanson : — Il faut fuir, au contraire, — fuir à l'instinct, fuir en toute hâte. Sais-tu quel est l'un de ces hommes ? — Eh ! que m'importe ! — Prend garde. On a vu des morts sortir du tombeau par la confusion des vivants. Cet homme, — Eh bien ? — C'est l'ancien brigadier de Moret. — Beau poil ? — Lui-même. Le marquis tressailla violemment, ses sourcils se froncèrent et son front s'assombrit. — A quoi pense-tu ? demanda la bohémienne. — Je pense que ce gendarme avait décidé-ment la vie dure... On me l'avait bien dit, qu'il en avait réchappé... Mais du diable si je le croyais ! Un plongeon si bien combiné ! Enfin, besogne de femme pêche toujours :

La grandeur d'un être se mesure à sa capacité de souffrir. La grandeur des préjugés est en raison inversement proportionnelle de la grandeur des villes. Quand l'homme n'a plus d'illusions, il cultive celles des autres. Il est bien assuré qu'une femme obstinément logique déconcerterait comme un paradoxe. Pour pratiquer la vertu du respect, il faut être très aveugle ou très clairvoyant. Rien ne prouve mieux la générosité native de la race humaine que d'être, comme elle est, de moitié dans l'héroïsme de ses héros, sans qu'elle s'en doute. (A suivre).

SAUVETAGE IMPRÉVU

Un de nos amis, en se promenant, il y a quelques jours, sur les bords immédiats du Lot, aperçut une amphore en poterie grecque, de deux pieds environ, au col souple et fin comme celui d'un cygne. Il découvrit à l'intérieur un manuscrit roulé, contenant des sentences et paraissant dater du VII^e siècle avant J.-C. La signature, déchiffable à peine, était tronquée ; les lettres suivantes se découvraient sous les moisissures : Thal... Il s'agit vraisemblablement du célèbre philosophe Thalès de Milet, dont on ne connaissait jusqu'ici que de rares fragments consignés par Aristote. Nous ne pouvons garantir l'absolue authenticité de ce manuscrit, d'autant qu'on y découvre sur la fin, semble-t-il, des allusions à des faits beaucoup plus récents. Telles quelles, dans leur simplicité naïve, ces sentences nous ont paru pouvoir intéresser nos lecteurs.

La colère est un cyclone, la haine est un climat. Le plus sûr moyen de rattraper une maladresse est de s'en vanter.

BULLETIN FINANCIER

La séance a été absolument nulle, on s'en rendra du reste facilement compte aux nombreux blancs que comporte la cote. Quant aux quelques rares valeurs sur lesquelles il y a eu échange, les différences de cours d'une clôture à l'autre n'ont aucune importance ni signification. Le 3 0/0 clôture à 100,27 au lieu de 100,25, dernier cours d'hier ; le 3 1/2 0/0 fait 101,80. L'amortissable n'a pas été coté. Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 612 ; le Crédit Lyonnais à 958, la Société Générale à 600 n'ont pas varié. La Banque de France, la Banque de Paris, le Crédit Foncier n'ont inscrit aucun cours à terme. Parmi nos Chemins, le Lyon est à 1,830, le Nord à 2,120. Le Suez recule à 3,558. L'Extérieure reste à 61,30 au lieu de 61,45. L'Italien a baissé de 92,45 à 92,27 ; le Portugais vaut 24,35, le Russe 3 0/0 1891 90,10, le 3 1/2 0/0 1894 99,80. Le Turc D finit à 23,05 et la Banque Ottomane à 569.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux. Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oldium ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères. Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose. Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot. S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies. Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

LES

MASQUES DE SUIE

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

La recherche de l'inconnu

VI

ANCIENNES CONNAISSANCES

Hum ? ce bloc de bronze, avec des prunelles d'ivoire, ne me revient que médiocrement. — Cher oncle, le soleil du midi est seul coupable de cette noirceur. Cette femme est étrangère : Hongroise, Moldave ou Valaque. — Elle a les plus beaux yeux du monde, opina le marquis. — C'est possible, dit l'officier ; mais quel intérêt peut-elle prendre à écouter ainsi notre conversation ? Christiane répondit directement à la question : — Curiosité purement instinctive. Cette femme ne comprend pas un mot de notre langue. — En êtes-vous bien sûre, interrogea le docteur. — Si sûre, qu'il m'a fallu débattre par si-

gnes avec elle le prix de mon emplette de ce matin. L'hôte du Peuple Souverain intervint en ce moment. — Les citoyens voyageurs prennent-ils du café ? Il y eut un va-et-vient général. On se leva de table. Des groupes se formèrent. Les officieux — les garçons — versaient. La tête de l'étrangère avait disparu. Pendant que le café, fumant dans les faïences à ramages, accaparait gourmets et gourmands, M. de Valeroy fit trois ou quatre tours dans la salle à manger en fredonnant la dernière ariette de Garat. Puis il finit par se rapprocher d'une fenêtre, s'accouda nonchalamment sur la balustrade et se pencha au dehors. La marchande de paniers s'était retournée du côté de la rue et paraissait attendre les chalants. Elle se tenait immobile, adossée contre la muraille, et son oreille était à peu près à la hauteur des lèvres du marquis. Celui-ci, sans cesser de chanter à demi-voix, et plaçant sur l'air : *O ma tendre Zélie* des paroles non prévues par l'auteur de cette romance à la mode, demanda dans ce bas-allemand corrompu, mêlé d'italien et de slave inintelligible seulement aux juifs bohémiens des provinces danubiennes : — Quoi Johanna mia ? Est-ce qu'il y a du nouveau ? La marchande ne bougea pas. Son visage resta impassible. Mais elle se mit à son tour à moluler un espèce de refrain dans le même

dialecte ; — Il y a un danger, — un danger terrible, un danger mortel. — Où cela ? — Regarde devant toi. Le danger dépasse la foule. Le gentilhomme enfla la rue d'un coup d'œil rapide. A vingt pas environ, — dans la direction de la mairie. — au-dessus de la houle des coiffures bourgeoises et rustiques, on apercevait deux tricornes. — Des gendarmes ? fit Valleroy. Bon ! je n'ai rien à craindre. Je reste. La bohémienne poursuivit sa chanson : — Il faut fuir, au contraire, — fuir à l'instinct, fuir en toute hâte. Sais-tu quel est l'un de ces hommes ? — Eh ! que m'importe ! — Prend garde. On a vu des morts sortir du tombeau par la confusion des vivants. Cet homme, — Eh bien ? — C'est l'ancien brigadier de Moret. — Beau poil ? — Lui-même. Le marquis tressailla violemment, ses sourcils se froncèrent et son front s'assombrit. — A quoi pense-tu ? demanda la bohémienne. — Je pense que ce gendarme avait décidé-ment la vie dure... On me l'avait bien dit, qu'il en avait réchappé... Mais du diable si je le croyais ! Un plongeon si bien combiné ! Enfin, besogne de femme pêche toujours :

une autrefois je ferai mes affaires moi-même. La chanson insista : — Le danger approche. Il n'y a plus une minute à perdre. Partons. — Ma foi, non, je paye d'audace. Il faut que nous nous voyons tous les deux face à face, l'ancien brigadier et moi. Autant aujourd'hui que demain. Le temps change les physionomies, et d'ailleurs, le sang-froid est le meilleur des masques. Je joue là, je le sais. une partie sérieuse ; mais si je gagne, — et je gagnerai, c'est la sécurité pour nous tous que j'assure dans l'avenir. Si tu as peur va t'en. Moi, je te le répète, je reste. Cela dit, d'un ton résolu, le marquis quitta la fenêtre et revint vers la table. — Vous avez pu vous faire comprendre de cette zingara, citoyen ? lui demanda Christiane qui ne l'avait pas perdu de vue. — Oui, citoyenne. En voyageant dans le midi de l'Allemagne, je me suis familiarisé avec les différents idiomes des tribus qui se meuvent sur la frontière turque. Vous ne vous êtes pas trompée : cette femme est une tsigane qui va à l'aventure en faisant vingt métiers. Créature inoffensive, au demeurant, et qui n'a guère contre elle, pour nous autres gens du nord, que la teinte foncée de sa peau : Dans les groupes, le médecin pérerait : (A suivre)

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

OU LE TERRAIN BRÛLE

Joë s'était gratté l'oreille : — Avec ça qu'elle se gênera pour jeter les hauts cris, la citoyenne votre maman... Et puis, messieurs vos frères, qui ne sont pas commodes... Sans compter la gendarmerie laquelle pourrait bien s'en mêler. La virago l'avait regardé en face : — La vieille se taira. Les autres aussi. Vous n'aurez pas à vous en occuper. Je me charge de toute la besogne. Le domestique continua à hésiter : — C'est que je suis un garçon tranquille... On a des principes, sacreloche !... Nonobstant si le jeu en valait la chandelle... — Il y aura de quoi nous faire vivre de nos rentes. Joë Blagg avait fait une moue expressive : — Connu ! des rentes comme on en vit. Juste de quoi mettre au pot une poule maigre, le dimanche ! Paris est plus gourmand

princesse : il exige que chaque jour de la semaine lui ramène un poulet gras. La virago avait riposté vivement : — Quand nous serons à Paris, bonhomme la table sera mise chez nous depuis matines jusqu'à nones. Tu t'en entonneras à ta soif, du plus chenu et du plus cher. La mère a des économies. — Peuh ! des économies de village ! Une douzaine d'écus de six livres rognés, qui se battent dans un vieux bas de laine ! Exaspérée de ce ton d'incrédulité et de dénigrement, Marianne avait saisi le bras de son interlocuteur : — Des piles de jaunets haut comme des enfants de deux ans ! des pièces blanches en tas, en collines, en montagnes ! Des bijoux à mesurer au boisseau ! Assez pour monter une boutique d'orfèvrerie !... — Hein ? — Et nous remuerons tout cela à la poignée comme on brasse la pâte pour faire le pain ! Et nous en boulangérons une fameuse brioche ! Et il sortira de ce levain toutes sortes de choses à cuire, à bouillir, à jouter : des carcasses, des chevaux, des palais, des domestiques pour nous servir, — une vie de galas, de falbalas, de « trailalas », l'éternité de la fortune, de la liberté et de la bombance. Elle était lancée. Son masque rayonnait d'orgueil et d'allégresse. Elle avait le sang au front et l'ivresse par tout le corps... Elle avait poursuivi dans son emportement. — Et puis, il y a encore le portefeuille.

— Quel portefeuille ? — Le portefeuille du ci-devant. — Quel ci-devant ? — Ces deux questions avaient été comme une application de glace sur la fièvre chaude de la grande fille. La bouche s'était pincée comme pour retenir les paroles imprudentes qui allaient suivre les confidences — excessives et prématurées — auxquelles elle venait de se livrer. Son regard s'était chargé de défiance, son maintien s'était enveloppé d'une réserve farouche — et c'était sèchement qu'elle avait répliqué : — L'ami vous êtes trop curieux pour quelqu'un qui ne m'a répondu ni oui ni non... Qu'il vous suffise de savoir que le portefeuille dont il s'agit est bourré de billets de la banque d'Angleterre. Joë Blagg avait joint les mains d'étonnement : — Des faffots (billets de banque) de la perfide Albion !... Mazette pour amasser une semblable pelote, votre respectable maman a dû assassiner certain nombre de voyageurs... Le coup était porté si droit et d'une façon si inattendue que malgré tout l'empire qu'elle gardait sur elle-même, Marianne Arnould n'avait pu s'empêcher de tressaillir. Il est vrai que son interlocuteur s'était empressé d'ajouter avec candeur : — Excusez la plaisanterie. Histoire de batifoler avec les finesesses de la langue. Ce sont des propos qui se tiennent dans toutes les cours de l'Europe depuis qu'il y a des aubergistes.

— Enfin avait repris l'androgène sur un mode quasi-menaçant, faudrait voir à se décider. Le valet de mynheer Van Krèch avait câbré avec élégance sa taille dégingandé : — C'est tout décidé, ma sultane. Nous partirons quand vous voudrez... — Pour Paris ! — Pour Paris, où je serai fier d'être votre caniche conducteur — en emportant le Pérou de la vieille s'entend ! — Bien sûr !... Master Joë avait mis sa dextre sur son cœur : — Foi de chevalier français et de protecteur du sexe. On est troubadour et galant. La devise : *Tout pour les dames*... Et puis, un jeune homme n'est pas fait pour courir perpétuellement ; une liaison basée sur une estime réciproque est nécessaire à la satisfaction de l'âme... — Ah ça ! où perche-t-il le Pérou de la vieille ? — C'est ce qu'on vous apprendra lorsqu'il en sera temps, avait reparti la grande fille avec cette prudence embrageuse qui ne dicte jamais aux paysans, si on les interroge sur un point important une réponse claire et catégorique. Le « chevalier français » avait pris une pose noble et digne. — A vos ordres, fleur de santé... Ce que j'en dis n'est point par rapport à l'influence de la somme : ce vil métal a peu de prix pour un caractère pur et désintéressé. (A suivre)

MINISTÈRE DE LA GUERRE

AVIS D'ADJUDICATION

Le 6 octobre 1899, à deux heures de l'après-midi, il sera procédé à l'adjudication publique de la fourniture des fourrages à la ration à exécuter, du 1^{er} Novembre 1899 au 31 Octobre 1900, dans la place de Cahors.

L'adjudication aura lieu à la Mairie de Cahors par les soins d'une commission présidée par le Maire ou son délégué.

Les personnes qui voudront y prendre part devront mettre à l'appui de leur soumission.

1^o Une pièce constatant leur qualité de français.

2^o Un certificat du maire de leur commune constatant le lieu de leur domicile et témoignant de leur moralité.

Il n'est pas exigé de cautionnement provisoire.

Le public sera admis à prendre connaissance du cahier des charges et des instructions réglementaires dans les bureaux de la Sous-Intendance de Cahors, où on délivrera, à toute personne qui en fera la demande, un modèle de soumission et un état contenant les renseignements spéciaux à la place de Cahors.

Cahors le 31 Juillet 1899.

Le Sous-Intendant Militaire GOUDAL

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours. — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'hygiène » telle est la devise de la Maison. M. LOUBEYRE vient de créer une étuve modèle, adoptée par les Hôpitaux de Paris agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GÉLIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flaçon n^o 2 : 3 fr.

Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.

GUERISON Certaine et Radicale AFFECTIONS DE LA PEAU Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc. Ce traitement qui a été essayé dans les HÔPITAUX avec le plus grand succès et qui est le résultat de l'expérience de M. LÉONARD, est le seul qui ne dérange pas du travail ; il est à la portée de toutes les bourses, et, dans le 2^e jour, il produit une amélioration sensible. M. LÉONARD, 110, rue de Valenciennes, PARIS, consulte de 9 heures à 6 heures.

PHOTOGRAPHIE D'ART VALDIGUIÉ

CAHORS, 5, RUE DU PORTAIL-ALBAN

Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc.

HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédé breveté.

La plus belle installation de toute la région

Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de-chaussée

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

MORUINE SOUQUE

Remplaçant complètement L'HUILE DE FOIE DE MORUE L'emploi de l'huile de foie de morue n'est pas possible au delà de l'hiver. C'est cependant au printemps et en été qu'il est le plus nécessaire de recourir à une médication à la fois purgative et fortifiante. La MORUINE répond à ce besoin signalé par tous les médecins. La MORUINE est essentiellement le médicament de toutes les SAISONS.

Une boîte de MORUINE (poudre qu'on dissout aux repas dans l'eau, le lait, le vin, etc.) renferme tous les principes actifs de trois litres d'huile de foie de Morue. Dans toutes les Pharmacies. — Prix : 3 fr. la boîte. Il suffit de goûter la MORUINE pour s'assurer qu'elle est acceptée par les estomacs les plus délicats et les plus difficiles. Les enfants la réclament toujours comme un véritable régal. Envoi franco d'un échantillon (1/4 de boîte) avec notice explicative contre 0 fr. 90 cent. timbre-poste, adressés à E. FALIERES & Co., 35, cours des Girondins, LIBOURNE.

PRIME MUSICALE GRATUITE

PIANISTES ! Envoyez votre adresse avec un timbre de 15 centimes pour frais d'expédition à M. Z. BAJUS, éditeur à Avesnes-le-Comte (Pas-de-Calais), vous recevrez gratis un joli morceau de musique pour piano.

Bibliographie

Le Musée des Familles (66^e année), paraissant deux fois par mois, publié dans son numéro du 1^{er} Août 1899 :

Le retour, par Louis Collas. — La soirée Pioche, par Guydo. — Correspondance céleste, par Léo Dex. — Deux royautés, par G. Bernier. — Caricatures et Caricaturistes, par Em. Bayard. — La razzia de Feudi, par G. de la Barrière. — L'Été, par Cl. Vautel. — En Corée, par Cl. Vautier. — Théâtres, par Saint-André. — Gaîtés du mois, par Willy. — Le siège prêt et rendu, vieux fabliau. — Mosaïque par Eug. Muller.

Illustrations par Guydo, Ed. Gros, Cl. Vautel, etc., et d'après de vieilles estampes. Prix d'abonnement, Paris : un an 14 fr. Départements, 16 francs, à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 23 juillet 1899.

V^o Nacla : Chronique. — Jean de Monthéas : Le Mot du cœur (fin) — Louis Enault : Myrte (suite). — Paul Bonhomme : Prisme d'amour. — Capitaine Daurit : L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette : Fil-a-beurre (suite). — Alfred Sirven et A. Siégel : Le dernier des d'Artagnan (suite). — V^o Nacla : Trilby (suite).

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N^o 31 (5 août 1899).

1. Voyage en Syrie et en Mésopotamie, (De Damas à Bagdad), par M. le Baron d'Oppenheim attaché au Consulat général d'Allemagne au Caire, traduit de l'allemand et résumé par M. Henri Jacotet.

2^o A travers le monde : Excursion au col d'Isserau, par J. Daigret.

3^o A travers la nature : L'Expédition Anglaise à l'île de Socotara.

4^o Aux pays inconnus : Le Ballon d'Andrée. — Son itinéraire hypothétique.

5^o Missions politiques et militaires : La Mission du Colonel Macdougall entre le lac Rodolphe et le Nil.

6^o La France à l'Étranger : L'Arsenal maritime de Fouchéou.

7^o L'expansion Coloniale : Les Troupes indigènes dans l'est africain allemand.

8^o Lires et Cartes.

9^o Les Revues Étrangères : Contribution à l'Ethnographie du Valais (Le Globe). — La Kamchatka (The Scottish Geographical Magazine). — Voyage dans l'intérieur du Maroc (Verhandlungen der Gesellschaft für Erdkunde).

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. ; Union Postale : Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Bureaux à la librairie Hachette et Co., 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles, paraît tous les vendredis en numéro de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustré de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Les fies qui disparaissent (Gaston Jougla). — La fabrication électrique du verre (Max de Nansouty). — La « punaise embrassée » des États-Unis (Albert Vaquières). — Peinture industrielle (G. Parrot). — Petit chemin de fer pneumatique (G. Hamelin). — L'établissement thermal du Mont-Dore (A. Promio). — Les drainages. — La déportation de la ramie (H. V.). — La glace dans la maison (Augusta Weisa). — Transport d'un obélisque (P. Crépy). — La guérison de la

furonculose (Georges Vitoux). — Revue des inventions : Analyse du lai : (instrument pour la détermination rapide du résidu sec). — Un ingénieur tracelet. — Le Spido à décentrement. — Amélioration des clichés d'instantanés. — Chronique. — Revue des journaux. — Académie des sciences (Georges Petit). — Cyclisme et Automobilisme : Automobile Wehrli et Godart-Desmarests. — Les automobiles Rochet. — Le tour de France en automobile (Georges Minart). — Petite poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français. Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris. Abonnements : Un an 15 fr. Étranger 18 fr. Un numéro 0 fr. 35

Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

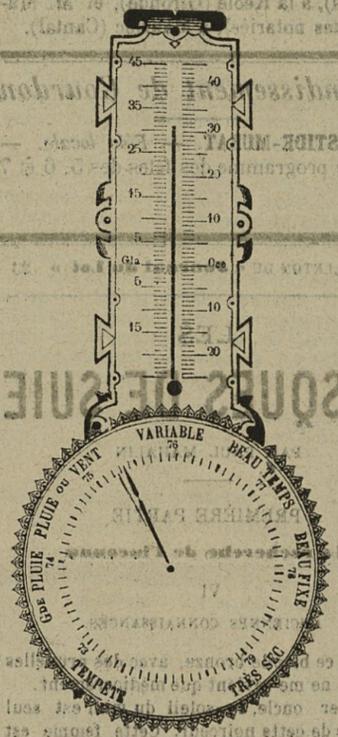
JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1392^e livraison (5 août 1899).

Le page de Jehanne, par M^{me} la Comtesse de Houdetot. — Les aéroliques du Cap York, par H. Norval. — Les almanachs, par Louis Barron. — La Bicyclette, par Edmond Renoir. — Les petites merveilles de la capillarité, par Daniel Ballet.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. ; Union Postale : Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Co., boulevard Saint-Germain, 79 Paris.



Baro-Thermomètre. Température minima du jour : 15.5. Id. maxima de la veille : 31. Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

AVIS Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste. Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.